

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal  
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec  
ont bien voulu se charger de l'agence de la  
"Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT  
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

## SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Le choléra en France.—Noble dévouement en faveur des victimes du choléra.—Le choléra et les Sœurs de charité.—Nécrologie : M. l'abbé Charles-Domestrius Levesque, prêtre de Saint Sulpice.

Causerie Agricole : Vrais principes d'une plantation bien faite.

Sujets divers : L'agriculture.—Le vieux lait.—Culture de l'échalote.—L'eau comme boisson des animaux.

Choses et autres : L'établissement de M. L. E.-N. Pratte, marchand de piano et d'harmoniums, rue Notre-Dame, Montréal.—Retard dans la publication de l'Album des familles.—Un nouveau procédé de multiplication des plants par bouture.

Recettes : Moyen de tuer les papillons sans les altérer.—Moyen d'allonger la durée des fleurs.

Avec le prochain numéro de la Gazette des Campagnes, nous expédierons les huit pages qui devront compléter la table des matières contenues dans le 21e volume de ce journal.

Appel à nos abonnés.—Il y a quinze jours, nous informions nos lecteurs que nous étions forcé d'acheter une nouvelle presse pour l'impression de la Gazette des Campagnes : dépense de \$1,000 à \$1,200. Nous n'avons reçu depuis que \$2 de deux de nos abonnés, malgré l'invitation que nous faisons à nos abonnés retardataires de nous payer au plus tôt. Nous ne pourrions prendre sur nous de faire cet achat à crédit, car ce serait nous créer de nouveaux embarras, et nous en avons assez. Plus de dix-huit cents piastres nous sont dues pour arrérages d'abonnement à la Gazette des Campagnes, et si nos abonnés ajoutaient à leurs arrérages le prix de l'abonnement qui devra commencer au 1er août prochain, outre que nous pourrions acheter une presse, il nous serait possible de faire honneur à nos affaires en payant des dettes pressantes. Un peu de bonne volonté et vous nous aiderez efficacement dans la tâche ardue que nous poursuivons péniblement depuis vingt-deux ans : celle d'être utile à la classe agricole.

## REVUE DE LA SEMAINE

Le choléra en France.—Le choléra menace sérieusement la France et l'Europe. Depuis plus d'un mois, Toulon et Marseille ont été visités par ce terrible fléau qui jette le deuil, l'épouvante et la terreur dans les familles. Tous les moyens possibles sont mis en œuvre pour étudier le mal sur place et prendre les précautions nécessaires pour se soustraire à cette cruelle et prompto maladie.

Voici ce que nous lisons dans les Annales Catholiques, au sujet de ce terrible fléau, qui est parfois l'arme dont Dieu se sert pour ramener les peuples à leurs devoirs de chrétiens :

.... "Tant de crimes publics se commettent en France depuis plusieurs années; tant de droits ont été violés; tant d'immoralités ont été publiées et débitées; tant de frivolités, pour ne pas dire de divertissements coupables, ont pris la place des nobles soucis que devait exciter la persécution établie en permanence contre les œuvres d'enseignement, d'apostolat et de charité, qu'il n'est pas téméraire de considérer le choléra qui nous menace comme un châtement, ou tout au moins comme un avertissement."

"C'est ce caractère de fléau qu'il importe à tous les chrétiens de considérer. L'impiété qui ricane ajoutera peut-être à ses crimes passés de nouveaux blasphèmes. C'est à nous de les réparer par un redoublement de soumission et d'adoration. Le Dieu qui punit est aussi le Dieu qui a pitié, et l'histoire est pleine, en France surtout, des merveilleux prodiges de miséricorde dont certaines villes, comme par exemple Lyon et Marseille, sont les témoignages vivants, au regard précisément de fléaux comme celui qui nous menace et dont elles furent toujours miraculeusement préservées.

Les prières à la Reine du Ciel, patronne de la France, et les supplications au Sacré-Cœur, qui a promis de sauver ceux qui l'invoquent, voilà, pour écarter le fléau, un remède plus puissant que toutes les